

# REUNION DE QUARTIER 1 : VILLAGE

(samedi 26 janvier 2013)  
Salle du conseil municipal

- Présents : Une vingtaine de personnes
- René Buron / Jean-Pierre Camilla / Patrick Soumbou
- Lionel Bertrand / Jean-Jacques Trichot
- Mme Schircker, M. Vialatte, délégués du quartier

## OBJECTIF : ECHANGE D'INFORMATION

### Compte-rendu sommaire des différents points abordés

Le maire souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assistance et rappelle l'objectif de cette réunion annuelle. Il aborde ensuite les grands sujets actuels concernant la commune.

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** : son élaboration est en phase finale. Le vote de son approbation est prévu le 25 mars 2013. Depuis l'arrêt du PLU (mars 2012), de petites modifications de règlement et de zonage ont été retenues. Elles proviennent essentiellement de remarques pertinentes exprimées lors de l'enquête publique. Certaines suggestions des personnes publiques associées ont aussi été retenues.

**Les grands travaux** – L'extension du groupe scolaire est terminée.

- Salle polyvalente et médiathèque : les aménagements intérieurs sont en phase de finition
- Les nouvelles classes sont utilisées depuis la rentrée de septembre 2012
- L'extension de la crèche a été mise en service en novembre 2012 (la capacité est passée de 50 à 75 enfants)
- Création d'un jardin d'enfants à La Colle sur Loup d'une capacité de 15 enfants. Ces 2 opérations sont réalisées dans le cadre d'un syndicat intercommunal La Colle / Saint-Paul.
- Aménagement routier de la place de Gaulle à l'école et réfection du parking au-dessus de l'école.
- Le nettoyage du village est réalisé depuis plus d'un an en régie par une équipe de 3 employés communaux ; la qualité du service est maintenant bonne, pour un coût légèrement moindre pour la collectivité. Les déjections canines restent un problème non résolu, dans la mesure où l'appel au civisme lancé auprès des quelques habitants concernés reste sans écho.

### Questions / Réponses

- Médiathèque : localisation et fonctionnement. La médiathèque sera mise en service au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013. Pendant les heures scolaires, elle sera utilisée par les élèves. Elle sera ouverte pendant une douzaine d'heures par semaine en dehors des heures scolaires à tous les publics. Les documents (livres, CD, DVD, musique en ligne...) pourront être commandés depuis la médiathèque ou par Internet à partir de chez soi. Ils proviendront du fonds documentaire de la CASA et de la commune. Un fonds dédié à "l'Art" utilisera une partie des ouvrages de la collection donnée par André Verdet à la commune.

- Concessions au cimetière du village : s'adresser au service état-civil en mairie.
- Il a été indiqué qu'un commerce illicite de drogue existerait sur le territoire communal. Il est rappelé que c'est une obligation légale pour tout citoyen au courant de telles situations d'en informer la Gendarmerie nationale en faisant une déposition officielle, seul moyen pour le Procureur de lancer une enquête.
- Entrée du village : difficultés pour badger à cause de la présence d'un massif en pierre qui empêche l'ouverture de la portière de la voiture : cette installation résulte d'un compromis entre facilité d'utilisation du lecteur et sa protection lors de manœuvres de gros véhicules.
- Les bornes d'entrée se relèvent trop vite (pour ceux qui, en infraction, font le "petit train"). Au vu des nombreux dégâts matériels dus au manque d'attention ou à l'incivisme de certains conducteurs, un réglage provisoire a été rétabli, en attendant d'une modification de l'installation qui interdira à nouveau le petit train, tout en minimisant les risques de collision avec les bornes pour ceux qui persisteraient à utiliser illégalement le système.
- Aménagement du carrefour sainte Claire : toujours d'actualité mais la réalisation est repoussée ultérieurement pour des raisons budgétaires.
- Demande de passage piéton à la hauteur de La Colombe d'Or : prévu dans le projet global de Saint Claire.
- Des félicitations sont exprimées pour la pose des mains courantes très utiles, notamment pour les personnes âgées, dans certaines voies en pente du village,.
- Développement de la promenade des remparts ouest et du chemin de la Reine Jeanne.
- Autorisation de ramassage des olives sur le parking des Oliviers : accord de principe de la municipalité. Cette opération doit être programmée un peu à l'avance (enlèvement des véhicules du parking...) Les volontaires sont invités à se faire connaître en mairie quelques semaines avant la récolte.
- Glissement de terrain aux abords du village : demander l'avis d'un professionnel.
- Nombre de policiers municipaux : 4
- Demande d'installation d'un lieu près du village pour faire sécher le linge : ça se faisait dans le passé. Qui de nos jours oserait installer son linge dans un espace ouvert au public, en particulier la nuit ?
- Un participant suggère "dans le cadre du partenariat Apricale / Saint-Paul :
  - restauration de la roue du moulin du Cercle : sujet récurrent depuis plusieurs décennies. Il est peu probable que le budget 2013, en cours d'étude, mette cette restauration dans les priorités de l'année, sauf si des aides extérieures pouvaient être trouvées (la Fondation du Patrimoine a été contactée à ce sujet)
  - rénovation du moulin des Trioux : cet ancien moulin est privé. La commune n'est donc pas directement concernée
- Demande de l'installation d'un conteneur jaune au village
- Nettoyage régulier du conteneur à hauteur du n° 14 rue du Fangas : les conteneurs enterrés sont périodiquement nettoyés par une entreprise, il semble que celui-là serait systématiquement oublié... Il sera demandé aux services compétents de le signaler
- Stationnement de véhicules sur la place de l'Église empêchant notamment l'enlèvement des ordures ménagères dans de bonnes conditions : sensibiliser la police municipale d'intervenir lors de ses rondes de nuit.
- Aire multisports en cours d'aménagement, près des vignes.
- Basculement des appels téléphoniques de la police municipale vers la gendarmerie au-delà d'une certaine heure. Un rappel des numéros d'urgence sera fait dans la prochaine Gazette.